1. Service de transfert d'argent international NETELLER

Le service de transfert d'argent international NETELLER est un service supplémentaire offert aux titulaires de comptes NETELLER leur permettant d'envoyer de l'argent à une autre personne qu'ils connaissent et qui n'est pas titulaire d'un compte NETELLER. L'argent sera transféré en utilisant le mode de paiement sélectionné par le titulaire du compte NETELLER (tel que défini dans la section 10 ci-dessous) vers le compte bancaire ou le portefeuille mobile du destinataire. NETELLER peut activer d'autres options de réception de temps à autre, comme indiqué sur le site Web de NETELLER (le " Service de transfert d'argent international de NETELLER ").

2. Champ d'application des conditions générales de NETELLER International Money Transfer

2.1 En accédant au service de transfert d'argent international NETELLER et en l'utilisant, vous acceptez les présentes conditions générales (les " Conditions générales du transfert d'argent international NETELLER ").

2.2. Les conditions générales de NETELLER International Money Transfer s'appliquent à votre utilisation du service NETELLER International Money Transfer, en plus des Conditions d’utilisation NETELLER.

2.3 Dans le cas de différences entre les Conditions d’utilisation NETELLER et les présentes Conditions générales du transfert d'argent international NETELLER les Conditions générales du transfert d'argent international NETELLER prévalent, dans la mesure de ces différences.

2.4. Les sections 6.6.1, 6.6.2, 6.6.3, 6.6.4, 6.6.5, 6.5.10, 6.5.11, 6.5.12 et 6.5.13 des Conditions d’utilisation des comptes de NETELLER ne s'appliquent pas au Service de transfert d'argent international NETELLER.

3. Accès au service

3.1. Les titulaires d'un Compte NETELLER existant peuvent utiliser le service en se connectant à leur Compte NETELLER et en sélectionnant « Transfert d'argent international NETELLER ». Les nouveaux clients doivent ouvrir un compte NETELLER avant de pouvoir utiliser le service de transfert d'argent international NETELLER. Pour effectuer des transactions à l'aide du Service de transfert d'argent international NETELLER, les titulaires de compte NETELLER doivent choisir un mode de paiement dans la liste des Modes de paiement disponibles sur le calculateur, avec lequel ils financeront le transfert demandé. En fonction de la Méthode de paiement choisie, on peut vous demander d’effectuer des vérifications supplémentaires et/ou d’accepter les conditions d’utilisation de tiers. Vous devez veiller à lire et à respecter les conditions générales de ces tiers.

3.2. Si vous détenez des comptes à la fois chez Skrill et NETELLER, vous pouvez utiliser les services de transfert d'argent de la société où vous avez d'abord ouvert un compte. Vous n'êtes autorisé à utiliser qu'un seul des services de transfert d'argent de nos sociétés

4. Envoi d’argent

4.1 Nous vous conseillons fortement de n'envoyer de l'argent qu’à des personnes que vous connaissez. Une fois que les fonds ont été débités de votre mode de paiement, vous ne pourrez pas annuler ou inverser la transaction.

4.2 Pour envoyer de l'argent, il vous suffit de vous connecter à votre compte NETELLER et de sélectionner « Transfert d'argent international NETELLER ». Vous serez alors invité à saisir vos instructions de paiement qui comprennent : le montant de la somme que vous souhaitez envoyer, la devise et les coordonnées du Bénéficiaire, notamment le pays dans lequel réside le bénéficiaire. Sous réserve de la Méthode de paiement choisie et des exigences légales en vigueur dans votre région, il pourrait vous être demandé de fournir des informations de vérification supplémentaires.

4.3 Vous pouvez envoyer de l'argent en utilisant l'un des Modes de paiement disponibles dans votre région. Pour voir les Modes de paiement disponibles, veuillez cliquer ici. Vous ne pouvez pas utiliser le solde de votre compte NETELLER ou toutes autres options de paiement qui sont autrement disponibles pour télécharger de l'argent sur votre compte NETELLER dans le but d'envoyer de l'argent à l'aide du Service de transfert d'argent international NETELLER.

4.4 Pour que NETELLER exécute l'instruction de paiement, les fonds seront débités au moyen de votre Mode de paiement et passerons momentanément par votre compte NETELLER avant d'être transmis au Bénéficiaire ou l'un de nos partenaires de paiement, s'il y a lieu (voir la section 4.5 ci-dessous pour plus de détails). Cela signifie que toutes les transactions effectuées à l'aide du transfert d'argent international NETELLER seront affichées dans « l'Historique des transactions » de votre compte NETELLER.

4.5 Pour envoyer de l'argent à l'aide de notre Service de transfert d'argent international NETELLER, nous pouvons utiliser l'un de nos partenaires de paiement pour réaliser le transfert vers un Bénéficiaire. Par conséquent, lors de la réalisation de ce service, les fonds seront immédiatement crédités vers le partenaire de paiement concerné. Le partenaire de paiement est alors chargé d'assurer la transmission du paiement au Bénéficiaire. Sans préjudice de la section 17.9 des Conditions d'utilisation du compte NETELLER, nos obligations en vertu des présentes Conditions générales du transfert d'argent international NETELLER pour la transmission des fonds prendront fin une fois que ces fonds auront été crédités par nous au partenaire de paiement concerné. Par conséquent, une fois que ce crédit a été réalisé par nos soins, nous ne serons pas responsables de la transmission de ces fonds par ce partenaire de paiement.

4.6 Vous pouvez envoyer de l'argent de l'un des pays actuellement pris en charge par le Service de transfert d'argent international NETELLER, et vous pouvez envoyer de l'argent aux Bénéficiaires résidant dans un des pays actuellement pris en charge par le Service de transfert d'argent international NETELLER. Pour afficher une liste de ces pays, veuillez cliquer ici. Nous pouvons de temps à autre apporter des modifications à la liste des pays éligibles à l'envoi et à la réception, sans suivre la procédure prévue dans la section 2 des Conditions d'utilisation NETELLER.

5. Délais et limites des transactions

5.1 Si vous envoyez de l'argent en utilisant votre carte de débit ou votre carte de crédit au Bénéficiaire, les fonds seront généralement prélevés de votre carte immédiatement et seront généralement crédités sur le compte du Bénéficiaire le jour même. Si vous envoyez de l'argent par virement bancaire, il faut généralement compter entre 2 et 5 jours pour que les fonds soient crédités sur le compte bancaire du destinataire. Les transactions peuvent être retardées pour toute raison énoncée dans la section 9.2 des Conditions générales de NETELLER International Money Transfer, si le destinataire doit s'identifier conformément à la section 8.2 des Conditions générales de NETELLER International Money Transfer, ou si le compte du destinataire a été restreint par son fournisseur de services de paiement.

5.2 Les limites de transaction s'appliquent au Service de transfert d'argent international NETELLER et varient selon l'état de votre Compte NETELLER, le Mode de paiement sélectionné, le pays de résidence et le pays vers lequel vous envoyez des fonds. Nous nous réservons le droit de modifier de temps à autre les limites de transaction, à notre seule discrétion. Si le montant que vous souhaitez transférer dépasse la limite de transaction applicable, nous vous en informerons immédiatement et vous ne pourrez pas poursuivre l'instruction de paiement à moins que vous ne diminuiez le montant conformément à la limite de transaction applicable.

6. Activités interdites

En plus des transactions interdites figurant à la section 14 des Conditions d'utilisation NETELLER, les transactions suivantes sont également interdites lors de l'utilisation du Service de transfert d'argent international NETELLER : (a) le transfert de fonds pour le compte d'un tiers ; et (b) l'utilisation du Service de transfert d'argent international NETELLER pour effectuer une avance de fonds sur votre carte de

crédit. Nous nous réservons le droit, à notre seule discrétion, d'ajouter des catégories de transactions interdites pour le Service de transfert d'argent international NETELLER en ajoutant des catégories soit aux présentes Conditions générales du transfert d'argent international NETELLER, soit à une politique d'utilisation acceptable publiée sur le site Web.

7. Frais

7.1 Sous réserve de la section 2.4 ci-dessus, les frais du Service de transfert d'argent international NETELLER seront facturés conformément à la section 8 des Conditions d'utilisation NETELLER et la section « Frais » de notre site Web. Les conversions de devises s'appliquent.

7.2 Vous, et non le Bénéficiaire, serez redevables des frais applicables conformément aux Conditions d'utilisation NETELLER. Le bénéficiaire aura à sa charge tous les frais facturés par son fournisseur de services permettant de recevoir les fonds.

8. Informations personnelles des bénéficiaires

8.1. Vous reconnaissez que nous sommes légalement tenus de traiter les informations personnelles de l'Expéditeur et du Bénéficiaire afin de fournir notre Service de transfert d'argent international NETELLER ainsi qu'à des fins de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. Les renseignements personnels comprennent, sans toutefois s'y limiter, le nom, l'adresse, la date de naissance, l'adresse e-mail, le numéro de téléphone et tout autre renseignement requis par nos services, à tout moment, pour fournir le Service de transfert d'argent international NETELLER ou pour se conformer à la législation en vigueur ou aux exigences réglementaires. En soumettant l'instruction de paiement, vous confirmez avoir lu notre Avis de confidentialité disponible sur notre site Web à l'adresse : https://www.paysafe.com/en/paysafegroup/privacy-policy/ .

8.2 Si la loi ou les exigences réglementaires applicables l'exigent, le destinataire peut être invité à vérifier son identité avant de recevoir les fonds transférés. Si le Bénéficiaire ne vérifie pas son identité dans un délai de trente et un (31) jours, le transfert sera refusé et les fonds seront remboursés en utilisant votre mode de paiement conformément à la section 9.3 ci-dessous.

9. Suspension ou annulation d'une instruction de paiement

9.1 Vous ne pourrez pas annuler une instruction de paiement une fois que la demande a été validée.

9.2 Au-delà de tout droit consigné dans les Conditions générales NETELLER, NETELLER peut suspendre ou annuler une instruction de paiement si : nous sommes tenus de le faire en vertu de la loi ou de la réglementation en vigueur ; NETELLER ou un partenaire de paiement n'est pas en mesure de vérifier l'identité du destinataire ; les instructions de paiement que vous avez fournies sont incomplètes ou inexactes ; la transaction est rejetée par le prestataire de services de paiement du destinataire ou par notre partenaire de paiement ; nous avons des motifs raisonnables de croire que le transfert constitue une transaction interdite conformément à la section 14 des conditions d'utilisation de NETELLER ou à la section 6 des présentes conditions générales de NETELLER International Money Transfer, ou qu'il est autrement interdit par la loi applicable.

9.3. Si nous ne sommes pas en mesure d'exécuter une instruction de paiement, nous ferons trois (3) tentatives distinctes pour rembourser le montant en utilisant votre méthode de paiement. Si notre troisième tentative de remboursement du montant à l'aide de votre méthode de paiement est infructueuse, nous créditerons le montant équivalent sur le solde de votre compte NETELLER. Veuillez noter que si les fonds sont crédités sur le solde de votre compte NETELLER, vous ne pourrez plus les utiliser pour le service de transfert d'argent international NETELLER. Toutefois, vous pouvez dépenser les fonds auprès de commerçants en ligne ou retirer les fonds conformément à la section 6.5.14, 6.5.15 et 6.7.3 des conditions d'utilisation du compte NETELLER.

10. Définitions

10.1. Sauf indication contraire, tous les termes définis dans les Conditions d’utilisation NETELLER ont la même signification dans les présentes Conditions générales de transfert international NETELLER.

10.2. Le terme « Portefeuille mobile » désigne un service téléphonique qui permet aux clients de déposer et de recevoir de l'argent sur un compte enregistré sur leur téléphone mobile.

10.3. Le terme « Mode de paiement » désigne les instruments de paiement et de transfert bancaire, y compris, mais sans s’y limiter, les cartes de crédit, les cartes de débit et les moyens de paiement alternatifs que nous autorisons à tout moment, comme indiqué sur le site Web de NETELLER.

10.4. Le terme « Bénéficiaire » désigne la personne à qui vous envoyez de l'argent en utilisant le Service de transfert d'argent international NETELLER.